

Falciforme :

En forme de faux.

Famille :

Dans la classification des végétaux, c'est la catégorie située entre l'ordre et le genre, regroupant des genres proches qui possèdent des critères naturels communs.

Farineux :

D'une texture poudreuse.

Fasciculé :

Formant un faisceau dont on ne peut distinguer l'axe principal.

Fécondation :

Chez les plantes, fusion entre la cellule sexuée (gamète) mâle et l'ovule (femelle), première étape de la formation d'une graine.

Fertile :

Se dit d'un organe reproducteur qui produit du pollen, des spores ou des graines viables.

Mais aussi, qualifie un sol riche en éléments nutritifs, permettant une bonne croissance des plantes cultivées.

Feuille :

Organe végétal généralement aplati et vert, porté par une tige ou une branche, et qui est le siège des fonctions de photosynthèse, de respiration et de transpiration.

Feuilles basales : qui apparaissent sur la partie inférieure de la tige.

- alternes : disposées sur la tige successivement de part et d'autre.

- décurrentes : dont la base se prolonge sur la tige.

- opposées : attachées par paires au même point sur la tige, et disposées de part et d'autre.

Filet :

C'est la tige souvent assez grêle, de l'étamine, qui porte l'anthère.

Fimbrié :

Aux bords découpés très finement, comme de la dentèle.

Flabellé :

En forme d'éventail.

Flèche :

C'est la tige principale d'un conifère ou d'une plante dressée, mais également la partie terminale d'une branche principale, s'allongeant bien droit.

Fleur :

Chez les angiospermes, c'est la partie de la plante qui contient les organes reproducteurs, le plus souvent entourés des sépales et des pétales. La fleur est portée par un pédoncule.

Fleuron :

Petite fleur faisant partie d'une inflorescence.

Foliole :

Limbe de la division primaire d'une feuille composée.

Follicule :

Fruit sec ayant pour origine un seul carpelle et s'ouvrant sur un côté pour libérer des graines.

Fongicide :

Produit utilisé pour détruire les champignons responsables des maladies cryptogamiques.

Présentés sous forme de poudre, ou en pulvérisation.

Forçage :

Technique consistant à provoquer la croissance des plantes à contre saison, plutôt en avance.

Forme :

Au sein d'une espèce, variation se situant en dessous de la variété (var.) dans la hiérarchie de la classification, et s'en distinguant par des critères mineurs, comme le port ou la couleur des feuilles, des fleurs ou des fruits.

Fougère :

Plante vasculaire sans fleur, portant souvent des frondes découpées et se multipliant par spores. Une fougère arborescente développe à maturité un axe fibreux appelé stipe, rappelant un tronc d'arbre.

Fourré :

Formation végétale fermée se développant naturellement sur des sols pauvres très lessivés, et constituée d'arbustes, de petits arbres et de plantes grimpantes.

Fronde :

Correspond à l'ensemble du feuillage d'un arbre, mais aussi aux feuilles d'une fougère qui se déroulent en crosse. Egalement, l'époque où les feuilles sont formées.

Fruit :

L'ovaire fécondé, parvenu à maturité, qui grossit, durcit ou devient charnu et renferme les graines.

Fusariose :

Maladie cryptogamique proche du mildiou.

Fuseau :

Forme fruitière de plein vent, constituée par un axe central qui porte des branches latérales de longueur variable, lui donnant une silhouette ovale. Le fuseau convient surtout au pommier et au poirier.

Fusiforme :

Formé en fuseau, dont le volume plus large au centre s'effile vers les extrémités.



FEIJOA sellowiana